



**LISTE DES DELIBERATIONS
du lundi 3 novembre 2025**

Date de convocation du Conseil Municipal : 29/10/2025

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents :

Mmes et MM GABORIT Michel, GIRAUD Denis, AGESNE Isabelle, SACHOT Olivier, NOGIER Delphine, CAIGNON Christelle, VINCENDEAU Michel, PINEAU Yann, JOYAU-RAUTUREAU Emilie, MAUFFREY Violaine, MOREAU Sandrine, GODREAU Anne, CHATEIGNER Joël, BERTHEAU Yoan.

Absent excusé : OUVRARD Olivier

Secrétaire de séance : Sandrine MOREAU

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA DERNIERE SÉANCE

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 7 octobre 2025.

**N° D2025-11-01 : CONVENTION DE PARTICIPATION AUX DEPENSES DE FONCTIONNEMENT
DU RESTAURANT SCOLAIRE DE SAINT PROUANT**

Monsieur le Maire rappelle aux élus que la commune de Saint-Prouant a repris le service du Restaurant Scolaire depuis le 1er septembre 2021. La Commune de Monsireigne ne dispose pas d'école publique, et des enfants domiciliés à Monsireigne sont scolarisés dans les deux établissements de Saint-Prouant et fréquentent le Restaurant Scolaire. C'est pourquoi la Commune de Saint-Prouant sollicite celle de Monsireigne pour participer aux dépenses de fonctionnement du restaurant scolaire de Saint-Prouant à hauteur de 2.51 € par repas.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la proposition de Monsieur le Maire et autorise le versement de la participation de 7 510€ pour l'année scolaire 2024/2025.

N° D2025-11-02 : DECISION MODIFICATIVE N°6 – BUDGET COMMUNE

Monsieur le Maire informe les élus qu'il est nécessaire de prendre une décision modificative sur le budget Commune. Considérant la dépense d'investissement suivante :

- Fourniture et remplacement des moteurs de la CTA du foyer des jeunes (2 470.46€ TTC).

Il est proposé de procéder au virement de crédits suivants :

Décision modificative n°6 – Virement de crédits		
INVESTISSEMENT		
Désignation	Recettes	Dépenses
<i>Opération 76 – Foyer des jeunes</i> <i>Article 2138 – autres constructions</i>		+ 2 500.00€
<i>Opération 61 – Acquisitions diverses</i> <i>Article 2158 – Autres installations, matériels et outillages techniques</i>		- 2 500.00€
TOTAL	0 €	0 €

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la décision modificative n°6.

RAPPORT DES REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE DE SERVICES AUX COLLECTIVITES

Monsieur le Maire rappelle aux élus que la Commune de Monsireigne est membre actionnaire de la SAPL depuis 2013.

Le rapport a été transmis en amont de la séance avec la convocation.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres, dit avoir pris connaissance du rapport des représentants des collectivités territoriales au conseil d'administration et ce dernier n'appelle aucune observation.

RAPPORTS ANNUELS SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – EXERCICE 2024

Monsieur Joël CHATEIGNER, représentant communal, présente les rapports sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif et non collectif pour l'exercice 2024.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres, dit avoir pris connaissance des rapports.

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE – EXERCICE 2024

Monsieur Joël CHATEIGNER, représentant communal, rappelle que le rapport 2024 sur le prix et la qualité du Service Public de l'eau potable a été transmis aux élus. Une vidéo de présentation des missions de Vente Eau est diffusée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres, dit avoir pris connaissance du rapport.

DECISIONS DU MAIRE OU D'ADJOINT PRISES PAR DÉLÉGATION

Information du Conseil Municipal des décisions prises dans le cadre de l'article L2122-22 du CGCT :

COMMANDES ET MARCHES PUBLICS

Tiers	Nature	Montant TTC
MAIRE		
BREMO ENERGIE	Fourniture et remplacement des moteurs de la CTA Foyer des jeunes	2 470.46€

QUESTIONS DIVERSES

- **COMMUNAUTE DE COMMUNES** : le bilan des activités de la Communauté de Communes de juillet-aout-septembre 2025 a été transmis aux élus.
- **LICENCE IV** : Monsieur le Maire rappelle aux élus que la licence IV de la commune n'est plus utilisée depuis le 13/09/2023 (date de clôture de la procédure de liquidation judiciaire du restaurant) et qu'au terme d'un délai d'inactivité de 5 ans celle-ci sera définitivement perdue. Lors d'un précédent Conseil Municipal il avait été évoqué le fait de trouver une personne (qui ne peut être ni le Maire, ni un élu) souhaitant passer la formation pour l'obtention du permis d'exploiter valable 10 ans. Monsieur le Maire informe le Conseil que Mme Sylvia LIAIGRE est inscrite à cette formation qui se déroulera du 9 au 11/12/2025. Le coût de la formation est pris en charge par la commune. La licence IV devra être utilisée afin de ne pas la perdre.
- **COLIS DES AINÉS** : Distribution des colis des aînés le jeudi 11 décembre à 17h30, salle de réunions. Les courriers commencent à être distribués dans les boîtes à lettres.
- **AIRE DE JEUX** : M. CHATEIGNER interroge les élus sur le devenir du terrain de boules en bois situé à l'aire de jeux de la Métairie. En effet, l'encadrement en bois est très abîmé et a été partiellement retiré par les agents techniques. Il est évoqué de mettre à niveau le terrain et de matérialiser un terrain de pétanque.
- **REVITALISATION DU CENTRE BOURG** : Monsieur le Maire a eu contact avec l'Etablissement Public Foncier (EPF) afin d'échanger sur le devenir de l'îlot de bâtiments en face de la mairie. Monsieur Thomas WELSCH, directeur de l'EPF sera présent à la prochaine séance du Conseil Municipal de décembre afin de présenter l'établissement et ses services à l'ensemble des élus.
- **BORNE TÉLÉMEDECINE** : Monsieur le Maire informe les élus qu'il a échangé avec les pharmaciens afin de savoir la suite donnée au projet de borne de télémedecine. Ces derniers estiment qu'avec le modèle économique actuel des pharmacies rurales le projet ne semble pas viable, il n'est donc pas donné suite.

- **NETTOYAGE CIMETIERE** : Monsieur le Maire remercie les bénévoles qui se sont mobilisés afin d'aider les employés communaux pour l'entretien des cimetières. Le cimetière « dit protestant » qui est en cours de renaturation demande une attention particulière des agents de la commune depuis plusieurs mois. Aussi, l'aide des bénévoles ces semaines précédant la Toussaint est particulièrement appréciée.

PROCHAINES REUNIONS

- ✍ **Conseil Municipal** : mardi 2 décembre 2025 à 20h00, salle de réunions
- ✍ **Conseil Municipal** : lundi 12 janvier 2026 à 20h30, salle de réunions.
- ✍ **Conseil Municipal** : lundi 9 février 2026 à 20h30, salle de réunions.
- ✍ **Conseil Municipal** : mardi 10 mars 2026 à 20h30, salle de réunions.

- ✍ **Plan Communal de Sauvegarde** : jeudi 20 novembre à 10h00, salle de réunions

- ✍ **Cabinet ABLOMÉ** : Réunion étude de revitalisation du centre bourg le jeudi 8 janvier 2026 à 18h00, salle de réunions. Le Cabinet ABLOME sera également présent lors de la cérémonie des vœux du Maire pour une réunion publique.

- ✍ **Vœux du Maire** : Vendredi 23 janvier 2026 à 18h30, salle de l'Alouette.

- ✍ **Elections municipales 2026** : dimanche 15 et 22 mars 2026

Vu par le secrétaire de séance : Mme MOREAU Sandrine

Le Maire,

Michel GABORIT

